

**COMPTE RENDU**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DU 9 08 2008 à 16 heures trente**  
**TENUE AU PAVILLON DE L'AUNIS**

Le Président Jacques FLATIN remercie les membres présents de leur participation et accueille Serge KUBRICK, Maire de La Tranche sur Mer qui se propose de répondre aux questions que les membres du Bureau ont préparées ainsi qu'à toutes les questions concernant la zone nautique et les problèmes de sécurité.

L'association Maupas Plaisanciers compte à ce jour 108 adhérents à jour de leur cotisation. 57 membres de l'AMP sont présents et nous avons reçu 19 pouvoirs. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

En raison du planning très chargé de Monsieur le Maire qui est attendu dans une autre réunion nous modifions l'ordre du jour de nos délibérations et commençons par les questions réponses à Monsieur Serge KUBRICK

Après une brève introduction les débats sont ouverts :

**Question :** au parc des Jards nous constatons une utilisation abusive des parkings remorques et voitures mis à la disposition des propriétaires de corps mort.

On peut parler de remorques et catamarans ventouses.

**Réponse :** il est difficile de faire la police en attendant patiemment les contrevenants et on ne peut pas mettre une amende ou un avis sur les remorques.

Cependant je demanderai à la police municipale de regarder ce problème de remorques ventouses.

**Question :** toujours au parc des Jards avec les mouvements de sable nous constatons parfois des différences de niveau sur les descentes en bois ce qui peut entraîner les chutes d'utilisateurs qui se rendent à la plage

**Réponse :** les employés communaux ne peuvent être présents sur tous les points d'accès à la mer. Si vous constatez une difficulté il faut téléphoner au service technique qui fera le nécessaire.

A partir de l'année prochaine toutes les descentes seront en bois.

**Question :** quand sera refait l'aménagement des parkings au niveau de l'embarcadère et comment ferez vous respecter les emplacements réservés aux locataires de mouillages pour lesquels une place de parking est comprise dans la redevance annuelle ?

**Réponse :** dans le cadre du réaménagement de la zone nautique plusieurs solutions sont à l'étude. L'une d'entre elles serait un parking avec entrée et sortie par badge donné aux locataires de corps mort. Le badge pourrait être aussi vendu à la journée pour les autres utilisateurs.

Rien n'est arrêté à ce jour. Actuellement nous subissons les difficultés liées à la construction de l'embarcadère et rien ne pourra être entrepris en août car les entreprises sont en vacances.

Ensuite il est bien connu qu'il n'y a plus de problème de parking en septembre et octobre.

**Question :** on constate aussi que certains plaisanciers laissent leur remorque attachée à leur voiture au lieu d'utiliser le parking à remorque et généralement ce sont des personnes qui n'ont pas de macaron.

**Réponse :** la police municipale doit faire respecter les arrêtés du Maire et prendre les mesures adéquates d'avertissement ou de contravention en cas de récidive.

Je vais surveiller que les panneaux d'interdiction soient bien remis à la fin des travaux.

**Question :** nous avons le même problème à Ste Anne et ne pouvant faire autrement du fait du manque de place, j'ai laissé ma remorque attachée à ma voiture et j'ai eu droit à un papillon !

**Réponse :** malheureusement les parkings en bord de mer ne sont pas extensibles. La commune ne peut pas racheter du terrain. Le problème de place le long du littoral est récurrent.

**Question :** peut on espérer dans un délai raisonnable avoir un embarquement sécurisé comme l'on fait avec succès les communes de Jard sur Mer et Bourgenay ?

N'est il pas possible pour finir la saison de mettre en place dans les meilleurs délais des enrochements, comme on les a connus en 1995. Ils atténueraient de manière significative les effets de la houle et répondraient enfin aux souhaits de tous les plaisanciers réitérés aux diverses municipalités tranchaises depuis 1993.

**Réponse :** effectivement les problèmes de houle et les modifications des courants dominants posent des problèmes à la Tranche sur Mer mais aussi sur tout le littoral atlantique.

Hier en Conseil Municipal nous avons voté le projet de construction d'un épi en virgule implanté à la pointe de la République (plage des généralles).

Cet ouvrage pourrait faire 450 mètres de long sur 4 mètres de hauteur en mer.

Bien sûr cette réalisation verra le jour dans 2 ou 3 ans après une nouvelle étude sur les mouvements des sédiments.

Cet ouvrage a pour but de briser la houle et on peut en attendre les bénéfices au niveau de l'embarcadère. Je ne suis pas un expert en la matière mais le Conseil Municipal de La Tranche sur mer fait confiance aux hommes de l'art de la DDE marine et du CONSEIL GENERAL.

De plus la nouvelle estacade a aussi modifié les mouvements des sédiments.

La DDE a pris en compte des modifications au niveau des zones d'embarquement et débarquement qui se traduiraient par un déplacement de la cale avec une autre orientation.

La municipalité s'est inscrite aussi dans l'option port sur le littoral atlantique et nous attendons les réponses des autorités compétentes.

Je répète et je maintiens que le littoral et la mer font partie du fonds de commerce de La Tranche sur Mer.

**Question :** nous sommes heureux de constater que des projets sont en cours avec des espérances de réalisation efficaces dans 3 ans ou plus mais entre temps ne peut-on pas répondre favorablement et rapidement aux souhaits des plaisanciers en mettant un enrochement significatif et propre au niveau de l'actuel embarcadère en même temps que sera détruite la seconde cale.

**Réponse :** vous savez que l'on ne peut rien modifier sur le littoral sans l'accord des autorités marines de la DDE et du CONSEIL GENERAL

Suite à votre demande insistante nous demanderons dès lundi l'autorisation de mettre un brise houle provisoire à l'essai sous contrôle des autorités maritimes.

*A cette réponse l'ensemble de l'assistance se montre totalement solidaire de cette action et assure Monsieur le Maire de son soutien.*

**Question :** y aura t il des modifications l'année prochaine concernant la capitainerie et le capitaine ?

**Réponse :** nous essayerons l'année prochaine d'avoir une capitainerie avec vue sur les bateaux et nous aurons aussi un nouveau capitaine.

**Question :** où peuvent se garer les utilisateurs occasionnels de la cale d'embarquement qui n'ont pas de macaron sur leur voiture ou leur quad ?

**Réponse :** normalement sur le parking du Maupas à l'entrée de la zone nautique. Les parkings ne sont pas extensibles. L'un est réservé aux titulaires de macaron et l'autre est réservé au CNT.

**Question :** il avait été fait des études pour l'implantation d'un port il y a quelques années. Qu'en est t il aujourd'hui ?

**Réponse :** la mairie a dans ses archives une étude qui ne doit plus être opérationnelle aujourd'hui. Le renforcement artificiel de l'Aunis n'est pas à l'ordre du jour en ce moment.

**Autres informations déclinées par Monsieur le Maire.**

On va ombrager le parking du Maupas en plantant des arbres.

En 2010 la concession de la plage devrait revenir à la municipalité ce qui devrait permettre d'avoir plus de restaurants avec vue sur mer.

Le Président Jacques FLATIN remercie Monsieur Serge KUBRYK pour son intervention et l'assure de son soutien dans toutes les actions qui amélioreront la sécurité, la facilité d'utilisation, de circulation et l'embellissement de la zone de l'embarcadère.

### **ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION pour la saison 2008/2009.**

A ce jour le Conseil d'Administration se compose de 14 membres.

En fonction de nos statuts 5 membres sont sortants :

CLAUDE THUILLIER, BERNARD ROUSSEAU, JACQUES FLATIN, SYLVIE DUPAY  
BERNARD CULORIER

Pour des raisons que BERNARD ROUSSEAU vous expliquera tout à l'heure il ne souhaite pas se représenter.

Les 4 autres membres sont candidats à leur réélection.

De plus nous avons reçu la candidature spontanée d'ALAIN BRAUD et de JACQUES GAUTIER

Après un vote à main levée pour chaque candidat, aucun vote contre et aucune abstention ne sont notées.

L'ensemble des candidats est élu ou réélu à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration est donc constitué de 15 membres et se réunira prochainement pour élire le nouveau Bureau

CLAUDE THUILLIER, MICHEL ROUX, JEAN CLAUDE ROBLIN, JEAN CLAUDE PORCHER, MICHEL MARTINEAU, DANIEL JUS, BERNARD GABORIAU, JACQUES FLATIN, SYLVIE DUPAY, CHRISTIAN DANIGO, BERNARD CULORIER, GUY CHAUVET, MICHEL BOURDEAU, ALAIN BRAUD, JACQUES GAUTIER .

### **Rapport moral de la saison 2007/2008**

#### *Conseil d'Administration du 22 08 2007*

Résumé des sujets abordés pour préparer la saison à venir

Election du bureau

Président JACQUES FLATIN

Vice-président BERNARD ROUSSEAU

Trésorier SYLVIE DUPAY

Secrétaire DANIEL JUS

Secrétaires adjoints GUY CHAUVET et CLAUDE THUILLIER

Répartition des autres missions

Communication externe CHRISTIAN DANIGO

Photo reportage BERNARD CULORIER

Groupe voile MICHEL BOURDEAU

Publicité JEAN CLAUDE PORCHER et MICHEL ROUX

Intendance BERNARD GABORIAU, JEAN CLAUDE ROBLIN et MICHEL MARTINEAU

Le conseil compte 14 membres

La mise en place du calendrier des marées

Pot de remerciement pour les sponsors

Réunion sécurité avec les pompiers de la Tranche sur Mer

Essai de mettre en place une demi-journée vide bateau

Sortie de 2 jours à Marans

Assistance sécurité aux raids organisés par le CNT

Lettre à Messieurs FARDIN et ARMAND concernant la zone nautique

Révision des statuts pour les mettre en conformité avec la FNPPSF

Réunion avec les CRS  
Concours de pêche en mer  
Sardinade  
Congrès 2008 de la FNPPSF  
Contact avec Télé Sud Vendée

### ***Conseil d'Administration des 19 juin 2008 et 24 juillet 2008***

Résumé des points abordés et infos

Calendrier des marées  
Pot avec nos annonceurs  
Remerciement des annonceurs anciens et nouveaux avec une mention pour Mrs DALLOYAU père et fils pour leur aide lors du concours de pêche  
Rappel aussi à nos adhérents de faire confiance pour leurs achats à nos annonceurs  
Distribution des sweat (gratuits) et des fanions (payants)  
Révision des statuts  
Renouvellement des membres du conseil d'administration  
Manifestations 2008  
Concours de pêche  
Sardinade  
Réunion sécurité avec les pompiers  
Réunion sécurité embarquement avec les CRS  
Préparation AG extraordinaire et ordinaire  
Travaux embarcadère  
Nettoyage de la cale d'embarquement  
Information sur la pêche en mer pour certains membres de l'association loisir plaisance nautique  
Amélioration des permanences au local les samedis et dimanches  
Sortie à Bourgenay  
Soirée huîtres  
Préparation rallye 2009 à La Rochelle

### ***Autres informations***

CRS de la Terrière 02 51 30 31 72 ou 06 64 28 04 23

CRS grande plage 02 51 30 30 01 ou 06 79 61 84 53

Samu faire le 15

Gendarmerie faire le 17

Pompiers faire le 18

De plus les différentes portions des 13 km de plage de La Tranche sur Mer sont maintenant référencées par un numéro situé sur une pancarte au niveau des accès plage ce qui facilite le repérage rapide en cas de besoin de secours

Le CNT organise le 18 novembre 2008 une formation et un examen au certificat restreint de radiotéléphoniste obligatoire pour se servir d'une VHF.

Des formulaires d'inscription sont disponibles et pour plus de renseignements prendre contact avec Jean Claude PORCHER. On ne peut qu'encourager nos adhérents à posséder une VHF avec ASN si possible pour des problèmes évidents de sécurité mais aussi de convivialité entre les plaisanciers sur le canal 72 ou sur l'un des 5 autres canaux réservés à la communication entre bateaux.

Le 9 vous met en relation avec les capitaineries.

La cotisation reste à 30 euros pour cette année.

Info pour les pêcheurs

On nous a signalé qu'un bateau a coulé cette année dans la fosse de Chevarasse  
Coordonnées 46 16 085 N et 07 28 148 W.

FIN DU RAPPORT MORAL QUI EST APPROUVE A L'UNANIMITE PAR LES PARTICIPANTS

**RAPPORT FINANCIER**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Du 09 août 2008**  
**SUR LES COMPTES DE L'ANNEE 2007**

Notre Association disposait au 31 décembre 2007 d'un compte courant bancaire au Crédit Mutuel Océan dont le solde était de 82.74 € et d'un compte sur livret Bleu dont le solde était de 2 976.78 €

Les dépenses engagées et les recettes enregistrées durant l'année 2007 furent les suivantes

Compte d'exploitation 2007 (en euros)

Fournitures administratives	128.52	
Assurances	210.00	
Publicité	2 945.80	
Frais concours de pêche	485.17	
Frais sardinade	620.06	
Frais rallye Marans	945.76	
Frais assemblée, cérémonie en mer	981.24	
Dons	120.00	
SNSM	95.00	
M le Curé	25.00	
Frais postaux	415.17	
Frais de banque	15.00	
Cotisation Fédération	1 092.00	
<b>Soit un total de frais et charges de</b>	<b>8 014.64</b>	
Cotisations Adhérents	2 760.00	
Publicité	1 830.00	
Participation aux repas	1 143.00	
Concours de pêche	320.00	
Sardinade	910.00	
Rallye Marans	1 023.00	
Subvention Municipale	800.00	
Ventes d'articles divers aux logo AMP	570.00	
Intérêts compte/livret	64.63	
<b>Soit un total de recettes et produits de</b>	<b>9 420.63</b>	
<b>Soit un excédent de</b>		<b>1 405.99</b>

Bilan au 31 décembre 2007 en euros.

Report à nouveau		1 737.73	
Banque c/c	82.74		
Banque cpte /Livret	2 976.78		
Caisse	84.20		
	-----	-----	
	3 143.72	1 737.73	
<b>Résultat excédentaire</b>			<b>1 405.99</b>
<b>NB cet excédent a servi en 2008 à financer la sono et les drapeaux</b>			

## FIN DU RAPPORT FINANCIER QUI EST APPROUVE A L'UNANIMITE PAR LES PARTICIPANTS

### **Intervention de Bernard ROUSSEAU**

« Comme vous l'avez entendu tout à l'heure je ne souhaite pas me représenter au Conseil d'Administration ! J'ai démarré dans l'association à sa création en 1991 et je suis content de voir qu'elle vit encore et avec dynamisme.

J'ai aussi organisé tous les concours de pêche depuis 1995

Avec mes 78 printemps il est temps de passer la main et de laisser la place aux jeunes en sachant que je serai toujours présent pour apporter mon aide à l'association si besoin est.

Je vous remercie.

Je vais donc commenter les résultats du dernier concours de pêche.

Cette année et contrairement aux 3 dernières éditions il y a eu du poisson de pris, même un peu trop à mon goût.

J'ai aussi embauché mon successeur plus jeune d'une quinzaine d'année pour me succéder dans l'organisation du concours. Il s'agit d'ALAIN BRAUD qui se présente à l'Assemblée.

Par contre j'ai une mauvaise nouvelle.

Notre ami Louis FALCAO qui faisait partie du premier bureau de L'AMP est décédé et son souhait était que ses cendres soient dispersées au niveau de la pointe du GROUIN.

Je verrai avec la famille la date et je demande à tous ceux qui le peuvent de venir m'accompagner en bateau pour satisfaire ses dernières volontés.

Je vous contacterai lorsque je connaîtrai la date.

Notre ami et ancien président LABBE est en ce moment à l'hôpital et n'a pu malheureusement se joindre à nous ce soir ».

### **Intervention de MICHEL BOURDEAU.**

« Je compte organiser pour 2009 un rallye sur La Rochelle sur 2 jours incluant bateaux à moteur et bateaux à voile les 21 et 22 juillet 2009.

C'est un rallye découverte avec certainement la visite du musée maritime et +++++ !

En fonction des intentions de participation nous demanderons en avril une caution de 10 euros qui ne sera pas encaissée et les inscriptions définitives seront closes le 30 juin 2009 en même temps que le règlement de l'inscription.

Comme pour MARANS pour ceux et celles qui ne souhaitent pas venir par la mer il pourra y avoir du co-voiturage pour la soirée au restaurant.

Le programme sera affiné dans les semaines à venir ».

### **Intervention de SYLVIE DUPAY**

« Pour la sortie à Bourgenay les inscriptions seront closes ce soir.

Heure de départ entre 10 heures et 10 heures 30

Prévoir une couverture pour le pique-nique et des pliants pour ceux qui veulent.

Ne pas oublier les couverts ».

### **Intervention de BERNARD LAVIGNASSE et ALAIN DEMEY**

« Clôture des inscriptions ce soir pour la soirée huitres du 20 août prochain.

A partir de 19 heures à l'école de la mer de la Tranche sur Mer.

Participation individuelle de 10 euros comprenant apéritif huîtres fromage muscadet.

Chaque couple participant est fortement encouragé à amener un dessert (gâteau) de son choix.

Les tables et chaises seront fournies par la municipalité ».

## **Intervention de JACQUES FLATIN**

« Etant donné que l'association demande beaucoup aux épouses de certains nos adhérents dans l'organisation de nos manifestations il nous a semblé que la moindre des choses était de leur exprimer notre reconnaissance en leur offrant un bouquet de fleurs.

J'espère n'avoir oublié personne dans la liste de nos bénévoles féminines attitrées.

Sont récompensées :

ANDREE THUILLIER, CHANTAL BOULARD, DADOU POMAR, GINETTE GABORIAU, JEANNINE TEXIER, MADO ROUSSEAU, MARIE PORCHER, MARIE HELENE LAVIGNASSE, MICHELLE CHAUVET, PIERRETTE CULORIER, SOLANGE LETELLIER, SYLVIE DUPAY, YVETTE POINCELET, YVONNE POMAR, JOELLE VERMEULEN .

JACQUES a remercié longuement malgré l'absence d'archives Bernard ROUSSEAU pour ses actions et son engagement à ses côtés dans les moments difficiles et l'a particulièrement remercié d'avoir accepté lors de sa création il y a 3 ans le poste de vice-président qui n'existait pas auparavant pour représenter L'AMP lors des réunions organisées intempestivement par l'ancienne municipalité.

Un petit souvenir lui a aussi été remis

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, l'Assemblée générale ordinaire est close à 18h45

Le secrétaire  
DANIEL JUS

Le président  
JACQUES FLATIN